



# LA BANQUE ROYALE DU CANADA

## BULLETIN MENSUEL

VOL. 43, NO 9

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, OCTOBRE 1962

### *La culture à la portée de tous*

LA SCIENCE n'est pas le bien suprême de la vie. On peut connaître tout ce qui concerne le soleil, l'atmosphère, la rotation de la terre, et pourtant ignorer la splendeur d'un coucher de soleil.

La culture a trait aux réalités les moins matérielles de la vie, tels le développement des facultés de l'esprit et l'amour du beau. Elle comprend l'ensemble des connaissances intellectuelles, artistiques et morales, des croyances et des autres enrichissements acquis par l'homme dans le mode d'existence en groupe que nous appelons la société.

Ce serait cependant une erreur de considérer la culture uniquement comme une chose que l'on recherche pour se distraire du train-train quotidien. Elle n'a rien à voir non plus avec la soif de la sensation, le goût exagéré du raffinement ou le culte jaloux de l'art en tant qu'apanage de l'élite.

Comme l'écrit le directeur de la *Fondation canadienne*, "le profil culturel d'une nation est une mosaïque dont les multiples pièces, d'un assemblage très compliqué, touchent presque tous les aspects de la vie nationale". C'est, d'une façon générale, la somme des connaissances spéciales qui s'accumulent dans toute grande famille et devient la propriété commune de tous ses membres.

La culture est aussi quelque chose de personnel. L'homme ne vit pas seulement de pain. Il tend à détourner les yeux de son travail pour s'examiner et voir en lui-même ou à regarder hors de lui et à méditer sur la vie et l'au-delà. Les pensées qu'il tire de ses réflexions, il les exprime dans le discours et le théâtre, la musique et le ballet, la peinture et la sculpture, la poésie et la littérature. Et c'est précisément là ce qui lui confère sa qualité d'homme.

Nous avons dressé l'inventaire de nos richesses culturelles, de 1949 à 1951, lorsque la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, dite Commission Massey, en a fait le recensement en profondeur sur toute l'étendue de notre territoire. Son rapport a largement contribué à nous persuader que la culture est importante dans la vie nationale comme dans la vie privée. Les recom-

mandations de cette Commission se sont concrétisées dans l'institution, en 1957, d'un Conseil pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales, appelé *Conseil des arts du Canada*.

Il faut bien reconnaître cependant que tout ce qui a une valeur culturelle dans d'autres parties du monde ne convient pas nécessairement au Canada. Ainsi, le lapis-lazuli, cette pierre d'un bleu d'azur magnifique, qui est si belle à la lumière du soleil d'Égypte, ne serait peut-être qu'un morceau de verre sombre et sans éclat sous notre ciel septentrional.

Pourtant, nous avons réussi à associer la vitalité et l'esprit d'aventure de plusieurs races dans un milieu favorable à la création d'une grande culture canadienne. Il existe chez notre peuple, comme l'a dit la Commission Massey, "un désir sincère et général d'enrichir et d'activer la vie culturelle et intellectuelle" du Canada.

#### *Quelques formes de culture*

**LA MUSIQUE.** Darwin affirmait que la faculté d'émettre des sons musicaux et d'en goûter l'harmonie existait chez l'espèce humaine bien avant l'apparition de la parole. Shakespeare, lorsqu'il voulait exprimer des sentiments inexprimables, posait sa plume et faisait appel à la musique. Nietzsche, auteur du credo du surhomme, écrivait en 1910: "Sans la musique, la vie serait une erreur".

Au cours d'une seule saison, huit chanteurs canadiens ont chanté des premiers rôles au célèbre théâtre d'opéra Covent Garden. Les compositeurs canadiens remportent des succès dignes d'éloges, chez nous et à l'étranger. Le *National Youth Orchestra of Canada*, qui se compose de jeunes gens et de jeunes filles, a fait ses débuts à la fin de 1960. Dix-sept festivals d'opéra et de musique étaient prévus pour l'été de 1962.

Un grand nombre d'organismes se vouent à la diffusion de la musique au Canada. Ainsi, le *Centre musical canadien*, formé en 1959, a pour objectif de faire mieux connaître la musique canadienne. Jouant à la fois le rôle de musicothèque et de service de lancement, il distribue les partitions des compositeurs canadiens aux chefs d'orchestre, aux artistes et aux préparateurs

de programmes. Un total de 318 compositeurs, dont 90 en pleine activité, y étaient inscrits cette année.

La musique n'est pas seulement un distraction; elle est aussi un moyen de culture personnelle. Le Bureau canadien pour l'avancement de la musique définissait ainsi son but en 1919: "favoriser l'étude et l'appréciation de la musique en raison de sa valeur éducative et stimulatrice dans la vie".

**L'ART DRAMATIQUE.** Le bon théâtre intéresse chez nous un public considérable, dont on ne soupçonnait même pas l'existence il y a quelques années. Nous en voyons la preuve dans le succès remporté par le Festival national d'art dramatique, à l'occasion duquel 63 troupes se sont inscrites aux 14 festivals régionaux organisés à travers le Canada. Fondé en 1933, le Festival national d'art dramatique est devenu synonyme de "théâtre" pour la plupart des Canadiens.

Il est significatif de constater que ce sont les ministères provinciaux de l'instruction publique qui fournissent la majeure partie des salles nécessaires pour la présentation des pièces de théâtre. En agissant ainsi, ils offrent aux jeunes une excellente occasion d'enrichissement culturel.

Les créations de nos nouveaux auteurs dramatiques ont besoin de cette aide pour atteindre le nombreux public qui s'intéresse aux idées et aux spectacles.

**LE BALLET.** Le ballet connaît actuellement un grand essor au Canada. On pourrait croire qu'un pays comme le nôtre, avec une population de dix-huit millions dispersée sur un territoire immense, devrait s'estimer chanceux d'avoir et d'entretenir convenablement une compagnie de ballet. Or, nous en possédons trois: le National Ballet, le Royal Winnipeg Ballet et Les Grands Ballets Canadiens. L'ensemble de leur budget dépasse un million par année.

Le ballet est sans contredit l'un des arts les plus exigeants. On dit qu'il y a derrière chaque petite ballerine une mère profondément dévouée. Elle doit l'être, en effet, pour les répétitions comme pour la confection des costumes. Il y a aussi un père magnanime pour payer la note et assister aux spectacles. Il faut encore et surtout des danseurs enthousiastes. Quand on a vu avec quelle ardeur les élèves de l'École des beaux-arts de Banff se rendent chaque jour aux leçons pendant six semaines et prolongent leur travail jusque tard dans la nuit, on s'en souvient longtemps.

Les difficultés se multiplient lorsqu'il s'agit du ballet professionnel. Il est impossible de mettre sur pied une troupe de ballet pendant le court espace d'une saison, puis de la désorganiser. Une troupe de ballet n'est pas seulement un groupe d'acteurs qui jouent ensemble, mais aussi une équipe d'athlètes qui doivent s'exercer et travailler ensemble pendant presque toute l'année. Aucune ville du Canada n'est assez grande pour soutenir une saison comme celles que peuvent se permettre Paris et New-York, de sorte que nos compagnies de ballet doivent faire des tournées et répandre leur art à travers le pays pour trouver le public qui leur est nécessaire.

**L'OPÉRA.** L'opéra a fait de grands progrès ces dernières années. Dans son troisième rapport annuel, le Conseil des arts signalait le cas de l'*Opera Festival Association de Toronto* (devenue par la suite la *Canadian Opera Company* à cause de l'envergure de son travail) qui avait réuni un public de 65,000 personnes en une seule saison.

Le *Canadian Opera Guild*, qui compte des membres dans toutes les provinces, fut formé en 1959 en vue d'appuyer et de patronner la *Canadian Opera Company*. Dans notre hémisphère, cette compagnie se classe par la durée de sa saison immédiatement après le *Metropolitan*. Partant de Toronto, elle présente au cours de sa tournée à travers le Canada des opéras dans plus de 85 agglomérations différentes. Le manque de fonds l'oblige malheureusement à voyager sans orchestre et à ne se servir que d'un seul piano; elle doit en conséquence limiter son répertoire éventuel, sauf dans certaines villes où elle peut, grâce au concours d'un orchestre local, donner une représentation complète.

**LES CHANSONS DE FOLKLORE.** Les chansons de folklore, qui étaient autrefois un trait distinctif de la vie quotidienne chez les Canadiens français, connaissent un regain de vie, même si les préoccupations du mouvement amorcé en ce sens ont tendance à être un peu outrées pour l'homme ordinaire. Nous rejetons les chansons rudes et franches que fredonnaient nos ancêtres au profit des disques à accompagnement de guitare électrique et des refrains tirés des films du jour. Mais ces chants font partie de notre culture, comme l'a reconnu feu John Murray Gibbon en organisant, il y a trente ans, une série de festivals de chansons folkloriques pour le Pacifique-Canadien.

**LA LITTÉRATURE.** Le langage est indispensable à la culture. Les individus meurent, mais la culture qu'ils nous ont transmis et qu'ils ont contribué à créer et à enrichir est en quelque sorte immortelle. Sans la littérature, le courant s'arrêterait, la culture se flétrirait. Un monde en stagnation n'a que faire de nouveaux écrits, mais si les hommes veulent travailler à l'œuvre de longue haleine de leur épanouissement personnel et de leur culture, le développement de la littérature devient une nécessité fondamentale.

L'accession de la poésie canadienne à un rang d'envergure internationale constitue l'un des faits saillants des dix dernières années dans le monde des lettres canadiennes. On estime qu'il y a aujourd'hui une cinquantaine de poètes canadiens dont les œuvres méritent une lecture sérieuse. La vitalité actuelle de la poésie canadienne-française faisait dire à un écrivain français qui se trouvait chez nous à titre de boursier de l'Association France-Canada: "Québec compte maintenant, avec Paris et l'Afrique du Nord, parmi les trois plus importants centres de poésie française dans le monde."

**L'ARCHITECTURE.** Ceux qui veulent contribuer d'une façon tangible à améliorer le climat culturel du Canada ont une magnifique

occasion de le faire à l'heure où nous nous préparons à célébrer le centenaire de la Confédération.

On dit que les Grecs commençaient à construire leurs villes en établissant les fondations d'un théâtre. Peut-on imaginer meilleur moyen de marquer le centenaire du Canada que d'ériger, suivant l'idée d'un architecte de Montréal, M. Hazen Sise, des centres de loisirs et de culture d'un bout à l'autre du pays.

Le ballet, la musique, le théâtre exigent des immeubles vastes et spéciaux, que l'on ne trouve que dans quelques-unes de nos grandes villes. La préparation des plans de ces bâtiments et leur construction permettrait à nos architectes de faire valoir leurs talents créateurs.

### *Les organes de diffusion de la culture*

**RADIO-CANADA.** Il convient d'abord de citer, parmi les grands organes de culture, la Société Radio-Canada, à cause de l'ampleur de son rayonnement. Comme l'écrivait M. Herbert, "cette Société joue un rôle vital en faisant connaître la musique, le théâtre et la littérature de notre pays et en éveillant l'intérêt du public pour les questions culturelles." Et Hugh MacLennan faisait cette observation dans un article du *Montreal Star*: "Vous me direz peut-être "Eh bien quoi, Radio-Canada?", et moi je vous répondrai: "Sans Radio-Canada, il n'y aurait probablement pas de Canada!"

Le service de télévision de Radio-Canada est à la portée de 91 p. 100 de notre population. Il s'efforce de représenter et de faire comprendre les divers éléments de la nation. Son ambition est d'évoquer l'héritage culturel de notre pays par des émissions d'ordre documentaire ou dramatique, d'offrir aux spectateurs les plus belles pages de la littérature et du théâtre, de favoriser l'épanouissement de nos talents dans tous les domaines.

En nous présentant des émissions comme *L'art et son secret*, *Des idées et des hommes*, *The Conscience of Man*, et *Architects of Modern Thought*, notre réseau national de radio-télévision nous offre d'inépuisables sujets de réflexion et de méditation. Et c'est précisément de la méditation sur les grandes questions de la vie humaine et de l'univers que découle la culture.

La musique tient également une place importante dans les programmes. Des œuvres composées ou exécutées par des Canadiens sont présentées dans tous les centres où se révèlent des talents. Le ballet *Le lac des cygnes* alterne avec l'opéra *Falstaff*. Glenn Gould interprète *l'Enfance du Christ*, diffusé de la Basilique de Québec. *Hommage à Debussy* et *Carmen* s'inscrivent dans la saison d'hiver à côté du New-York City Ballet et des Grands Ballets Canadiens.

Comme le disait le président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, dans une allocution qu'il prononçait à l'Université Acadia: "Les postes de radio-télévision ont une énorme responsabilité envers le public. Ils ne doivent pas abdiquer cette responsabilité en se fiant uniquement aux indices de popularité pour justifier le menu de répétitions et de monotonie

que constituent les émissions qui répondent au plus petit dénominateur commun. Ils doivent offrir une vaste gamme d'émissions, afin que chacun des auditeurs ou des spectateurs ait la possibilité de faire lui-même son choix."

**LA GALERIE NATIONALE.** L'une des raisons pour lesquelles 350,000 personnes visitent chaque année la Galerie nationale tient peut-être à la pondération de son programme. Celui-ci n'est ni trop radical ni trop conformiste, mais cherche à présenter les meilleures expositions possibles en se fondant uniquement sur la qualité.

L'origine de cette institution remonte à la fondation de la *Royal Canadian Academy of Arts* en 1880, à une époque où la population du Canada n'était que de quatre millions. Aujourd'hui, il a la formidable tâche de desservir un pays dont la grande majorité des dix-huit millions d'habitants n'auront jamais l'occasion de le visiter en personne.

L'une des fonctions de cette Galerie consiste à organiser des causeries, des expositions et des expositions ambulantes, qui sont présentées sur les divers circuits artistiques, dans notre pays et à l'extérieur. Elle se range ainsi, avec l'*American Federation of Arts* et la *Smithsonian Institution*, parmi les trois principaux organes de diffusion de l'Amérique du Nord.

On estime que plus d'un quart de million de personnes vont voir ces expositions au cours de leur randonnée à travers le Canada. Et il faut chaque année en accroître le nombre pour répondre à la demande du public. Pendant l'une des dernières années, 38 expositions ont été présentées à 166 reprises dans les musées d'art et autres centres d'exposition.

Les cours sur l'art, à l'intention des enfants et des adultes, les causeries et les présentations de films pour le public font maintenant partie intégrante des programmes de la plupart des grandes galeries canadiennes. La Galerie nationale, pour sa part, en réalisant des films fixes sur les peintres canadiens, a rendu un précieux service aux écoles et aux cercles artistiques. Vingt de ses 82 films cinématographiques sur l'art sont empruntés chaque mois par divers groupements et institutions.

La Galerie nationale abrite la plus belle collection de peintures canadiennes qui existe, et elle prend tous les moyens qui sont en son pouvoir pour encourager nos peintres et stimuler l'intérêt du public. Son magnifique agenda de 1962 renfermait 28 reproductions en couleur des plus belles peintures et sculptures canadiennes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

L'art ne se démode pas avec le temps. La plus ancienne peinture parmi les collections de la Galerie nationale, le portrait d'une momie égyptienne, date du premier siècle apr. J.-C. Mais les immeubles, eux, vieillissent et deviennent trop petits avec les années. C'est pourquoi la Galerie s'est transportée, en 1960, dans le nouvel édifice Lorne, où elle dispose de cinq fois plus d'espace qu'elle n'en occupait autrefois au Musée Victoria.



*L'OFFICE NATIONAL DU FILM.* L'Office national du film du Canada fait beaucoup pour tirer le cinéma des "ténèbres extérieures" où l'avaient relégué au début un grand nombre de personnes qui déclaraient s'intéresser à la culture. Heureusement, il a toujours existé depuis l'avènement de cet art un solide noyau d'enthousiastes pour croire à son rôle créateur.

L'ONF est l'organisme officiel du gouvernement canadien, qui est chargé de réaliser et de distribuer des films sur des questions ayant trait aux intérêts des Canadiens. Ses films tendent non seulement à relater les événements mêmes qui se déroulent au Canada, mais aussi à refléter l'esprit de la vie et de la culture canadiennes.

En plus de fournir des films aux collectivités et à d'autres organisations, l'Office encourage les soirées de cinéma dans les bibliothèques, les festivals du film et les semaines cinématographiques. Ces initiatives ont l'avantage de mettre des films documentaires et éducatifs à la portée des gens qui ne font pas partie des associations dans lesquelles on présente des films.

Les films dits non spectaculaires de 16mm atteignent le public en question par l'entremise de quelque 470 conseils du film, cinémathèques provinciales, bibliothèques publiques, écoles, etc. Ce réseau de distribution permet de desservir 10,000 associations et groupements locaux, et plus de 30,000 personnes participent activement à son travail. Le matériel et les installations achetés à cette fin pendant les dix dernières années dépassent cinq millions de dollars. Il y a chaque année, dans les divers centres paroissiaux ou de loisirs, environ 272,000 présentations de films de l'ONF, auxquelles assiste un public évalué à quelque 16 millions de spectateurs.

L'Office accorde une attention particulière aux écoles. Le film rend toujours l'enseignement plus intéressant, ainsi qu'en témoignent les projections fixes réalisées par l'ONF en collaboration avec les éducateurs canadiens.

**LE CONSEIL DES ARTS.** Le Conseil des arts, dont l'idée a été conçue par la Commission Massey, réunit en un seul faisceau les préoccupations culturelles du Canada tout entier. Ce conseil, créé par une loi du Parlement en 1957, est doté de crédits d'un montant de cent millions de dollars. La moitié de cette somme a été versée à la Caisse des subventions en capital aux universités, dont les intérêts et le principal servent à aider les universités à construire de nouveaux locaux. L'autre moitié constitue la Caisse de dotation, dont seuls les revenus peuvent être utilisés par le Conseil. Le but du Conseil est de "développer et favoriser l'étude et le goût des arts, des humanités et des sciences sociales, de même que la production d'œuvres s'y rattachant".

Le Conseil n'est pas un organisme productif comme Radio-Canada et l'ONF. Son rôle consiste à activer, et non à orienter, le progrès des arts et des sciences sociales.

Grâce à lui, plusieurs organisations qui se consacrent aux arts d'exécution bénéficient d'une aide financière qui leur permet de relever la qualité de leur production. Le Conseil a également accordé son appui à plusieurs groupements chargés de faire pénétrer le théâtre, l'art, le ballet et la musique dans des régions qui en étaient privées auparavant.

Il va de soi qu'un organisme de ce genre est appelé à prendre des décisions fort difficiles dans l'exercice de ses attributions. Ainsi se pose-t-il souvent la question suivante dans ses rapports: convient-il d'abord d'affecter les fonds en faveur de ceux qui s'adonnent déjà aux arts ou de les utiliser de la façon la plus propre à mettre les arts à la portée des gens chez qui ils n'exercent à peu près aucune influence à l'heure actuelle. Il lui faut maintenir un juste milieu entre l'appui à donner à la qualité et la diffusion au profit d'un plus grand nombre.

Dans son rapport de l'année dernière, le Conseil se dit convaincu que la qualité doit passer avant la quantité, la spécialisation en général avant l'amateurisme; que s'il est très important d'aider les organisations, il est également nécessaire d'appuyer et d'encourager les talents individuels, sans lesquels il ne peut exister d'organisations de qualité. Il exprime l'avis qu'il faudra peut-être parfois créer de nouveaux organismes, à condition que le besoin en soit démontré.

L'étude approfondie des demandes de bourses d'études et de recherches en arts adressées au Conseil est confiée à la *Fondation canadienne*, dont la mission est d'encourager les arts au Canada. Cette société, qui compte une vingtaine d'années d'existence, a l'avantage d'avoir dans ses rangs 180 spécialistes, parmi lesquels figurent certains des plus grands musiciens, artistes, écrivains, compositeurs et chefs d'orchestre du Canada. Quant aux bourses relatives aux humanités et aux sciences sociales, ce sont le Conseil canadien de recherches sur les humanités et le Conseil canadien de recherches en sciences sociales qui se chargent respectivement d'en faire l'examen détaillé.

### *La culture évoluée*

Si certains éléments culturels paraissent infiniment éloignés de nos us et coutumes actuels, nous devons nous rappeler que la culture implique changement et évolution. La culture n'est pas une citadelle bien gardée où l'on s'installe à demeure, mais une route qui mène à de plus vastes horizons, qui conduit à des choses de plus en plus merveilleuses et extraordinaires. Les connaissances et les manières de voir que nous ont léguées les générations antérieures se sont accrues avec l'arrivée de nouveaux citoyens dans notre pays, et nous les modifions nous aussi tous les jours.

Il nous est loisible de nous désintéresser de tel ou tel moyen d'expression culturelle s'il ne nous dit rien, mais ce n'est pas une raison pour le condamner. Quoi qu'il en soit, veillons à ce que la musique ait toujours une certaine place dans notre vie: musique d'orchestre, musique de la poésie, musique de la danse, musique de la couleur. Que nous soyons artiste ou auditeur, notre existence n'en sera que plus riche et plus féconde.